

Salaires

Après s'être légèrement redressé au premier semestre, le salaire moyen par tête (SMPT) des branches marchandes non agricoles progresserait plus franchement au second semestre : il augmenterait de 3,4 % au troisième trimestre 2021 puis de 0,9 % au quatrième (► [tableau](#)). Ces évolutions sont très liées au recours au chômage partiel : avec la levée progressive des restrictions sanitaires, celui-ci se serait très nettement atténué pendant l'été, pour devenir résiduel à l'automne. Cela se traduirait par une réduction importante des indemnités de chômage partiel versées, et une hausse concomitante de la masse salariale. La hausse du SMPT serait également dynamisée par la reconduction du dispositif de prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa), et, au quatrième trimestre, par la revalorisation du Smic (+2,2 % à compter d'octobre 2021), dans un contexte de hausse de l'inflation. Au final, à la fin de l'année 2021, le SMPT dépasserait de 3,1 % son niveau de fin 2019 ; il retrouverait ainsi quasiment le niveau qu'il aurait atteint en suivant sa tendance de la décennie précédant la crise sanitaire.

Les évolutions du SMPT comportent deux composantes : les éléments les plus conjoncturels, affectés en premier lieu par la crise sanitaire, qui s'ajoutent aux mouvements tendanciels des salaires, reflétés par le salaire mensuel de base (SMB). Les fluctuations du SMB sont donc plus modérées, entre +0,3 % et +0,5 % par trimestre. Avec la revalorisation du Smic au 1^{er} octobre, le SMB serait cependant plus dynamique en fin d'année : +0,7 % au quatrième trimestre, dont environ 0,2 point imputable à la hausse du Smic. ●

► 1. Évolutions du salaire moyen par tête (SMPT) et du salaire mensuel de base (SMB)

évolutions en %, données CVS

	Taux de croissance trimestriels								Évolution en moyenne annuelle		
	2020				2021				2019	2020	2021
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Salair e moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles	-3,6	-11,6	17,2	-2,3	0,3	1,0	3,4	0,9	2,3	-4,9	6,0
Salair e mensuel de base (SMB)	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,5	0,7	1,7	1,5	1,6
Prix de la consommation des ménages (Comptes nationaux trimestriels)	0,2	-0,1	0,1	0,0	0,8	0,2	0,7	0,5	0,8	0,6	1,5
SMPT réel dans les branches marchandes non agricoles	-3,8	-11,5	17,0	-2,4	-0,4	0,8	2,7	0,4	1,5	-5,5	4,5
SMB réel	0,2	0,5	0,2	0,4	-0,4	0,2	-0,2	0,2	0,9	0,9	0,2

■ Prév ision

Note : l'enquête Acemo trimestrielle de la Dares a été suspendue au deuxième trimestre 2020 (données portant sur le 1^{er} trimestre 2020). Les taux de croissance trimestriels du SMB des premier et deuxième trimestres 2020 présentés ici résultent d'estimations, cohérentes avec la variation semestrielle du SMB observée entre T4 2019 et T2 2020.

Source : Dares, Insee

► 2. Évolutions du salaire moyen par tête (SMPT) et du salaire mensuel de base (SMB)

écart au quatrième trimestre 2019, en %, données CVS

	Écarts au quatrième trimestre 2019							
	2020				2021			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Salair e moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles	-3,6	-14,8	-0,2	-2,5	-2,2	-1,2	2,1	3,1
Salair e mensuel de base (SMB)	0,4	0,8	1,1	1,5	1,9	2,3	2,8	3,5
Prix de la consommation des ménages (Comptes nationaux trimestriels)	0,2	0,1	0,2	0,3	1,0	1,2	2,0	2,5
SMPT réel dans les branches marchandes non agricoles	-3,8	-14,9	-0,4	-2,7	-3,2	-2,4	0,2	0,6
SMB réel	0,2	0,7	0,9	1,3	0,8	1,0	0,8	1,0

■ Prév ision

Note : l'enquête Acemo trimestrielle de la Dares a été suspendue au deuxième trimestre 2020 (données portant sur le 1^{er} trimestre 2020). Les taux de croissance trimestriels du SMB des premier et deuxième trimestres 2020 présentés ici résultent d'estimations, cohérentes avec la variation semestrielle du SMB observée entre T4 2019 et T2 2020.

Source : Dares, Insee